ARCHEVÊCHÉ
ARCHBISHOP'S HOUSE
ARCHIDIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE ARCHDIOCESE

BUREAU DE L'ARCHEVÊQUE
OFFICE OF THE ARCHBISHOP

Message de Monseigneur l'Archevêque Albert LeGatt

Paroisse de la Sainte-Famille, Winnipeg, Manitoba
Le dimanche 11 janvier 2015

Chers paroissiens et amis de la paroisse de la Sainte-Famille,

Ce matin, vous le soupçonnez, je voudrais vous parler au sujet de cette situation qui a surgi concernant les charges d'abus sexuel portées contre le Père Ronald Léger, qui fut votre curé durant de nombreuses années.

Tout d'abord, permettez-moi d'affirmer que je partage, à ma manière, l'immense tristesse, le trouble et l'angoisse qui se trouvent dans votre cœur. Je vois et j'entends l'angoisse chez Jean-Jacques, votre animateur de vie paroissiale, ainsi que chez l'abbé Peter, ainsi que dans les propos, et spécialement dans le regard de plusieurs d'entre vous.

Durant de nombreuses années, vous avez été proches du Père Ronald; plusieurs parmi vous êtes devenus ses amis. La nouvelle annoncée cette semaine au sujet des accusations portées par le Service policier de Winnipeg contre le Père Ronald a suscité beaucoup de questions et d'émotions de toutes sortes: choc, tristesse, colère, confusion, juste indignation. Où se trouve la vérité?

Le Père Ronald a accompli beaucoup de bien dans cette paroisse; il a beaucoup fait au bénéfice de nombreux jeunes au Drop-In Centre. Cela est vrai. Mais, où se trouve la vérité dans ces accusations? Que s'est-il produit? Voilà ce que tous et chacun se demande. Je dois vous affirmer que moi-même, je ne connais pas la vérité dans tout ça. Comme, d'ailleurs, aucun de vous ici ce matin. Nous voilà au cœur d'une période de temps bien pénible où nous devons attendre que la vérité soit révélée. C'est là le travail du corps policier et de notre système judiciaire dans lesquels nous devons placer notre confiance à ce moment. Le Père Ronald, comme toute autre personne, doit être considéré comme étant innocent jusqu'à preuve du contraire. Bien que ce soit un poids bien lourd à porter, nous ne connaissons pas, à ce moment, la vérité de ces allégations; voilà un poids bien lourd à porter.

Des gens m'ont demandé mon opinion au sujet de ces accusations. Il me faut ici répéter qu'en dépit de mes pensées et de mes opinions personnelles, je ne sais pas la vérité et comme vous tous, il me faudra attendre que la lumière de cette vérité se fasse plus clairement, avant de déclarer quoi que ce soit de plus que ce qui a déjà été annoncé plus tôt cette semaine.

Cependant, ceci étant dit, je reconnais que certaines choses sont vraies, des choses que l'Église en est arrivée à connaître, même si quelquefois sa démarche fut hésitante. Nous en sommes arrivés à savoir que lorsqu'il y a véritablement de cas d'abus sexuel, la personne abusée, la victime, se trouve blessée très profondément à plusieurs niveaux de sa vie et de sa personne, profondément et pour longtemps. Quand l'abus sexuel est causé par un ministre de l'Église, la blessure s'en trouve marquée en plus par la trahison de la confiance aux mains de quelqu'un qui aurait dû être un exemple de l'amour de Dieu.

Quand des allégations d'abus sexuel sont révélées, la première de nos préoccupations comme Église et comme société doit viser la présumée victime ainsi que tous ceux et celles qui sont vulnérables. On doit établir clairement la vérité de manière ouverte et transparente. Des mesures en vue de protéger les personnes vulnérables doivent être prises. On doit accorder un soutien à tous là où le soutien par le counselling et la guérison des émotions est requis. À vous, parents, je propose que vous ne voudriez pas qu'il en soit autrement si votre enfant était victime d'abus sexuel.

C'est pourquoi, dès le 5 février 2014, jour où le Service policier de Winnipeg nous informait qu'une investigation serait lancée au sujet des allégations d'abus sexuel par le Père Ronald, l'Archidiocèse a mis en branle les mesures contenues dans le Protocole diocésain pour la protection des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables.

J'ai consulté le président du Comité consultatif diocésain qui est responsable de la mise en place du Protocole, ainsi que d'autres leaders clés de l'archidiocèse. J'ai renseigné le Supérieur provincial canadien des Clercs de Saint-Viateur, c.-à-d., le supérieur immédiat du Père Ronald. Ensuite, j'ai immédiatement promulgué la suspension du Père Ronald de tout exercice du ministère presbytéral dans notre diocèse, ainsi que lui interdisant aussi d'avoir contact avec les mineurs, les jeunes en bas âge ainsi que les paroissiens de Sainte-Famille.

Le Père Ronald se trouvait alors à ce moment dans la République dominicaine. Son supérieur ordonna au Père Ronald de se rendre immédiatement à Montréal et de résider à la maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur, jusqu'à ce que les résultats des investigations soient connus. Il y demeura jusqu'à ce que le service policier le somme de revenir pour être questionné; c'est alors qu'on l'arrêta et qu'il fut chargé de trois chefs d'accusation d'assaut sexuel et d'un chef d'accusation d'interférence sexuelle. On le libéra

alors sous cautionnement, et il s'engagea à comparaître en cour, son procès devant commencer le 26 janvier 2015.

Alors que le Service policier de Winnipeg nous contacta au mois de février, ils nous demandèrent de ne rien révéler de cette cause, afin de ne pas faire obstacle à leur investigation. Nous avons collaboré avec le Service policier et nous n'avons fait aucune déclaration jusqu'à cette semaine, alors que la situation devenait publique. Nous leur avons également remis tous les renseignements demandés.

Dans une pareille situation, indépendamment de ce que nous croyons être la vérité ou non, il nous faut faire ces pas qui sont nécessaires afin que la vérité puisse jaillir. Il nous faut permettre aux potentielles victimes de trouver leur voix; et davantage, elles doivent être assurées de la préoccupation et de l'empressement de l'Église d'écouter et de les soutenir selon leurs besoins. Si, et je répète, s'il y a abus, l'Église, c.-à-d., vous et moi, ne peut pas nier l'abus ou les blessures causées par l'abus. Jésus disait: *'Laissez les petits venir à moi'.* Si, et je répète encore, s'il y a eu abus, nous ne pouvons pas agir autrement.

En ce moment si douloureux alors que nous attendons que le Père Ronald soit déclaré innocent ou coupable, comment devons-nous nous comporter?

À titre de disciples de Jésus Christ, tous ensembles, disciples de ce Jésus Christ qui se reconnaissait comme le Bien-Aimé, celui que Dieu le Père aimait et qui alors plaça tout entre les mains du Père, en priant que la volonté du Père puisse se faire en tout, je crois qu'avant quoi que ce soit d'autre, nous devons prier.

Nous devons prier. Nous devons prier pour que la vérité soit connue. Nous devons prier pour les victimes potentielles. Nous devons prier les uns pour les autres. Nous devons prier pour le Père Ronald. Nous devons prier pour que l'Esprit Saint venu sur Jésus pour le conduire à l'amour parfait, à vivre entièrement les exigences de l'amour, que ce même Esprit Saint puisse descendre sur toutes les personnes frappées par cette situation, sur nous tous, pour nous révéler petit à petit la volonté d'amour de Dieu en tout ceci.

Dans cette veine, cette veine d'amour humble, patiente et endurante, je vous demande tous et toutes de ne pas juger d'une façon ou d'une autre, jusqu'à ce que la vérité soit établie aussi clairement que possible. Chacun(e) a ses opinions et ses idées concernant cette question; entre nous, il y a des différences d'idées et d'opinions. Puissent ces différences ne pas nous porter à juger les personnes ou à nous juger les uns les autres. Ne permettez pas que les divisions et la dureté de cœur ne s'installent entre les membres de cette paroisse ou du diocèse, ni contre d'autres gens impliqués. Prions et agissons de telle sorte que la vérité, la compassion, la miséricorde et la guérison adviennent pour tous, pour absolument tous ceux et celles qui sont touchés par cette situation. Comme Église, nous ne devons pas agir autrement.

Comme Église diocésaine, nous voulons tenter d'apporter à tous et toutes cette compassion, cette miséricorde et cette guérison. En plus de notre Comité consultatif diocésain qui a pour but de promouvoir notre Protocole pour la protection des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables, nous avons également mis en place il y a quelques années un Comité diocésain d'aide aux victimes. Ce groupe de personnes douées de connaissance et d'expérience dans le domaine du counselling et de la guérison se dit prêt à offrir de l'aide ou à en trouver pour tous ceux et celles qui se retrouvent dans cette situation. Leur priorité consiste à offrir l'aide qu'ils peuvent aux victimes présumées dès le moment et de la façon que ces gens en feront la demande. S'il y a eu abus, et de nouveau je répète, si, c'est la souffrance de ces gens qui doit d'abord toucher notre cœur. Mais, nous tous, et spécialement vous les paroissiens de cette paroisse, souffrons aussi profondément à cause de cette situation. Les membres du Comité diocésain d'aide aux victimes accompliront tout ce qu'ils pourront pour aider ou trouver de l'aide pour quiconque d'entre vous qui aussi auraient besoin et qui demanderaient de l'aide.

Pour quiconque demande de l'aide, je vous prie de téléphoner au bureau de l'Archidiocèse (204-237-9851). Veuillez indiquer à la réceptionniste que vous désirez entrer en contact avec le Comité diocésain d'aide aux victimes; on vous demandera seulement votre nom et votre numéro de téléphone. Ce renseignement sera porté à l'attention du président du Comité diocésain d'aide aux victimes suite à quoi un membre de ce Comité
vous contactera pour vous offrir l'aide qu'il leur sera possible d'offrir. Et tout cela se déroulera dans la plus stricte confidentialité et sans frais.

En terminant, je désire encore vous rappeler que la tristesse que cette situation cause à tant de gens, elle me rejoint aussi. Parfois tout ce que nous pouvons faire c'est de porter cette souffrance ensemble, de la porter jusqu'à Dieu, en priant qu'à l'intérieur même de cette souffrance, nous puissions trouver le chemin pour continuer d'aimer, d'être juste et miséricordieux, d'être un peuple de vérité, un peuple de lumière, un peuple de guérison.

Je prie avec vous et pour vous tous. Veuillez bien s'il vous plaît prier avec moi et pour moi. Priez pour qu'on puisse discerner la volonté de Dieu et que l'ayant discerné, nous puissions faire ce qui est juste, ce qui est amour. Prions pour recevoir la sagesse, la force et l'amour de Dieu en nous tous par Jésus Christ, Lui qui est venu tout partager avec nous. Prions pour qu'ensemble nous partagions entièrement Son amour : les victimes potentielles, le Père Ronald, vous tous paroissien(ne)s de Sainte-Famille, tous les fidèles et le clergé de notre diocèse ainsi que toutes les personnes affectées d'une manière ou d'une autre par ces événements. Oui, prions. Voilà notre plus grande espérance, voilà notre devoir le plus grand. Prions, tous, et pour tous.

+ Albert LeGatt,
archevêque de Saint-Boniface